



# INFORMATION

À partir du samedi 16 janvier 2021 et jusqu'à nouvel ordre, suivant les directives gouvernementales concernant la crise sanitaire, la piscine sera ouverte et pourra accueillir les publics prioritaires uniquement, c'est-à-dire :

- Public à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire à leur pratique.
- Personne munie d'une prescription médicale APA.
- Sportifs professionnels munis de leur carte professionnelle natation.
- Personnes en formation professionnelle métiers de la natation.

Les jours et horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Mercredi et samedi, de 14h00 à 17h00.
- Dimanche, de 9h00 à 12h00.

Réouverture prévue tout public ???